

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 29 (1878)

Artikel: Quelle est la manière la plus sûre de reboiser nos coupes et nos clairières?
Autor: Landolt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelle est la manière la plus sûre de reboiser nos coupes et nos clairières?

L'attention des communes, des corporations et des particuliers se fixe chaque jour davantage sur leurs forêts, les coupes rases sont à la mode; de là surgit une question impérieuse qui demande à être résolue sans délai: d'où tirera-t-on les plantons nécessaires au reboisement des coupes et des clairières? L'importance de cette question est d'autant plus grande que le moment arrive où le reboisement des régions élevées va commencer, reboisement qui sera hérissé de difficultés, parce qu'à l'altitude des Alpes il est fort difficile de créer des pépinières et que par conséquent les plantons devront être fournis par le bas pays.

Les plantons nécessaires aux besoins des propriétaires de forêts ont été et seront à l'avenir fournis soit par le commerce, soit par les semis naturels, soit par les pépinières. Les petits propriétaires seront toujours obligés d'acheter leurs plantons, les grands en revanche, dont les besoins sont réguliers, ne doivent point se fier aux pépiniéristes étrangers, c'est une source qui peut leur manquer. Toutefois il est important que les petites forêts soient aussi bien soignées que les grandes et que les plantons fournis aux petits propriétaires soient de première qualité; ce résultat ne sera obtenu que si le grand propriétaire, produisant plus de plantons qu'il n'en consomme, est par là même en état d'en céder à ses voisins. La quantité annuelle de plantons requise est en raison directe du peu de distance à parcourir entre la pépinière et la localité à reboiser, le succès de la plantation dépend de la même condition. Chacun préfère donner un ordre verbalement et emporter soi-même sa provision de plantons. Faut-il écrire et faire venir des bottes de plantons par la poste ou le chemin de fer, on s'en passe plutôt et le reboisement attend une meilleure occasion.

La production actuelle de plantons est insuffisante aussi bien dans la plaine que dans les montagnes; dans les Alpes elle est insignifiante.

Personne mieux que les forestiers ne savent combien cette production est au-dessous de la demande, et combien plus on planterait si les fournitures étaient plus abondantes et plus faciles; que de propriétaires ne reculant ni devant la peine ni devant les frais, voudraient opérer de grands reboisements, si seulement ils savaient où se procurer assez de bons plantons. Il y a des années que, dans le canton de Zurich, on paie 4 à 5 fr. pour 100 plantons de 5 ans repiqués.

A mesure que des principes meilleurs de sylviculture pénètrent dans une contrée, la demande de plantons augmente; une nouvelle ère va s'ouvrir pour les régions alpines. Il faut donc ou bien multiplier la production ou trouver un système de repeuplement au moyen duquel on puisse se passer de plantations en grand.

On peut donner plus d'extension à la production en utilisant davantage l'excédant des semis naturels et en multipliant les pépinières et les batardières. On diminuera la demande, en revanche, en favorisant davantage les semis ou les repeuplements naturels. Ces deux facteurs sont capitaux pour arriver au but que nous nous proposons.

Au commencement de cette année, nous avons déjà cherché à faire sentir la nécessité de favoriser le repeuplement naturel des forêts montagneuses; nous voudrions prouver aussi combien ce système appliqué dans le bas pays aux forêts de sapins et de foyards purs ou mélangés les uns aux autres est préférable à la culture artificielle et aux coupes rases. Nous pensons que le seul moyen de conserver à la Suisse ces magnifiques forêts de hêtres, ou de sapins ou de ces deux essences mêlées, ne peut être obtenu que par le repeuplement naturel.

Nous l'avons déjà dit en 1877, par le repeuplement naturel on augmente la production des plantons et on en restreint la demande, et ce principe s'applique tout particulièrement aux forêts des hautes régions.

Quelque avantageux que soient les semis à demeure dans les coupes ou clairières comme moyen de reboisement ou de production facile de plantons pour l'expédition, il ne faut cependant pas les faire sur une grande échelle avec des essences qui ont besoin de couvert dans leur jeunesse, le pin et le mélèze pouvant se passer absolument d'ombre et de couvert peuvent être non-seulement multipliés de cette manière, mais le seront avantageusement parce qu'ils ne supportent pas bien le repiquage. Quoi qu'il en soit, les nouveaux essais de plants de mélèze et de pin repiqués à 1 ou 2 ans, qui viennent d'être faits,

font présumer que ce mode finira par l'emporter sur les semis à demeure.

Nous ne sommes pas partisan des reboisements par semis d'épicéa si vantés dans ces derniers temps en Autriche et en Suisse, avant de les voir opérés en grand, nous voudrions avoir la preuve de leur excellence. Il est certain que si cette méthode réussissait, le forestier aurait résolu le problème de reboiser les coupes et les clairières des hautes régions facilement et à peu de frais; ce qui facilitera dans ces localités la réussite des semis sera qu'ils ne seront guère exposés à être étouffés par les mauvaises herbes. D'un autre côté ils seront en danger de par la nature du terrain et ils auront à y subir de funestes influences soit organiques, soit inorganiques. Le premier inconvénient peut être évité par une préparation peu coûteuse du sol, tandis que le second ne peut être écarté que par la culture en pépinières. Quels que soient du reste les moyens que l'on emploie pour réduire la demande, il est indubitable que la consommation des plantons ne fera qu'augmenter, parce qu'il y a encore de vastes clairières à reboiser et parce que les coupes rases des massifs d'épicéas et de pins en toutes situations sont si commodes qu'on ne se décidera pas à les abandonner et que même là où on a adopté les méthodes de repeuplements rendant inutile le reboisement artificiel de grandes surfaces, il faudra toujours avec un aménagement rationnel des plantons pour regarnir les parties maigres des jeunes massifs.

Nous avons dit qu'il était possible de tirer de grandes quantités de plantons des semis naturels et des semis faits à demeure, mais ce moyen de production n'est ni permanent ni avantageux. Ces brins-là ne sont point des plantons modèles. Ils sont généralement trop longs, manquent de branches et de racines, et leurs rares radicules demeurent dans le sol lorsqu'on les arrache; plus on voudra ménager les brins destinés à former le massif futur, plus aussi on détériorera ceux que l'on enlève, et l'on n'obtiendra le plus souvent que des plantes chétives, blessées, impropres à former une vigoureuse génération. Si parmi le semis on ne choisit que les beaux sujets, on risque d'endommager les demeurants. L'opération renouvelée pendant 2 ou 3 années ne laisse en place que des brins souffreteux et plus tard on s'étonne que le massif formé des plantons soit plus robuste que celui créé à l'aide des semis. Ainsi dommage dans l'un comme dans l'autre cas.

De tous les plantons tirés de pleines forêts, les moins sujets à être gâtés au moment de l'enlèvement, et qui offrent le plus de

chances de réussite sont ceux de hêtres, mais à condition d'être fortement rabattus. C'est un mode préféré des forestiers vu l'irrégularité des faînées et conséquemment de la production des pépinières. Les sapins blancs offrent davantage de difficultés, ils demandent à être arrachés avec la motte. L'épicéa réussissant parfaitement en pépinière, on ne va que rarement le chercher dans les semis naturels. Il en est de même des autres essences. Ce dont il faut surtout se garder, c'est de transplanter des brins crus sous un ombrage épais, ils ne reprennent que difficilement.

Quelle que soit l'extension que l'on donnera au repeuplement naturel, les pépinières n'en demeureront pas moins une nécessité et le nombre de plantons qu'on leur demandera, soit pour les situations les plus favorisées, soit pour les hautes montagnes, est destiné à demeurer considérable.

Comme par le passé, les bâtardières où l'on cultive des plantons de 4 ou 6 ans continueront à donner d'excellents résultats et ne doivent point être négligés; il nous semble toutefois, vu le grand espace qu'elles exigent et l'impossibilité fréquente de les établir en montagne, que nous attachons trop de prix à ces plantons de 4 à 6 ans et que nous pourrions nous contenter de brins de 1 à 3 ans; ceux-ci exigeant infiniment moins de place, la pépinière serait bien plus aisée à établir. La masse de mauvaises herbes qui pousse dans nos forêts a été la cause du choix de ces forts plantons, nous avons reconnu leur force de végétation et nous ne les échangerions qu'à regret contre de plus jeunes. Les propriétaires les plus économes les préfèrent à tous autres, malgré l'élévation de leur prix. Dans les terrains libres de mauvaises herbes et de buissons, leur supériorité n'est plus incontestable. Ainsi dans l'Allemagne centrale et septentrionale on donne la préférence aux petits plantons et chez nous on pourrait aussi en faire l'essai.

Si l'on tentait l'expérience, il faudrait faire le semis en pépinière plus clair que lorsqu'il doit être repiqué en bâtardière au bout de 2 ans, afin que les jeunes plantes aient assez d'espace pour se développer.

Ce sujet nous suggère encore d'autres réflexions.

Ne pourrait-on pas, par exemple, en resserrant les raies et diminuant la largeur des chemins de pépinières gagner de la place, ou en d'autres termes, produire davantage sur un nombre égal de mètres carrés.

Nous admettons en effet qu'en fait d'espace on n'est pas avare, mais nous ne pensons pas que des changements puissent être effectués sans entraîner de fatales conséquences. Vouloir ne donner que 5 à 8 centimètres d'éloignement à des lignes de semis ne devant être repiqués qu'à leur deuxième ou quatrième année entraverait leur croissance et donnerait lieu à une foule de sujets rabougris. Chez nous l'éloignement des lignes comportant 25 à 30 centimètres a sa raison d'être, et on ne le diminuerait qu'au détriment du binage et du buttage des plantes, dont l'influence sur celles-ci est si précieuse. On pourrait plutôt se passer de chemin, mais quel est le pépiniériste qui consentirait à renoncer à diviser son jardin par de beaux sentiers bien alignés? Ce ne serait plus qu'un champ qu'on serait peut-être porté à négliger. Qui veut le but veut les moyens, qui dit pépinière dit espace et facilité d'accès.

Fort souvent les carreaux de pépinières ayant une dimension exagérée, d'aucuns en tirent parti en semant trop serré; d'autres sèment trop clair et perdent de la place, chacune de ces manières est fautive. Semer trop serré donne de mauvais produits et semer trop clair oblige à de fréquents et coûteux binages et expose les semis à la gelée.

Souvent aussi on met trop peu de soins à choisir les brins à repiquer, on les prend tous pêle-mêle, grands et petits, robustes et chétifs pour les mettre en bâtardière. Le résultat ne peut répondre à l'attente. Ces brins chétifs, s'ils réussissent, demandent 1 à 2 ans afin de rattrapper les autres; dépassés par de plus vigoureux, ils manquent de lumière et de vie et les carreaux offrent une irrégularité fâcheuse. Il en est autrement si le repiquage a été effectué avec des plantons homogènes. La plus mauvaise de toutes les économies en forêt consiste à se servir de mauvais plantons, c'est une perte d'argent, de temps et de sol.

Une grande faute du pépiniériste consiste à ne pas savoir discerner les essences qui conviennent au terrain; il est vrai qu'un homme intelligent découvre promptement l'erreur dans laquelle il est tombé, néanmoins le mal est fait et tout est à recommencer.

On peut sans augmenter la surface des pépinières multiplier la production des plantons comme suit:

1. Affecter au reboisement des coupes et des clairières là où le sol et le climat le permettent, les semis de pépinières.
2. Eviter les pertes de place en pépinière.

3. Eviter de donner aux carreaux une dimension exagérée.
4. Ne choisir pour les repiquages que des sujets égaux et robustes.
5. Savoir renoncer à une essence favorite lorsqu'elle ne s'accorde ni avec le sol ni avec le climat.

Après tout ce que nous venons de dire, il n'en reste pas moins vrai que le plus sûr moyen de produire une grande masse de plants est d'agrandir et d'augmenter les pépinières.

En résumé, la réponse à la question posée en tête de ce chapitre est celle-ci :

1. Favoriser le repeuplement naturel des forêts de sapins blancs et de foyards situés dans les régions hautes ou intermédiaires.
2. Opérer, provisoirement du moins, des semis à demeure partout où le pin et le mélèze sont destinés à former la forêt.
3. Se servir de l'excédant des plants des recrues naturelles, lorsqu'on peut le faire sans nuire à l'avenir du jeune massif.
4. Employer de robustes plants non repiqués de 1 à 3 ans, dans les localités libres de mauvaises herbes et de buissons.
5. Augmenter et agrandir les bâtardières et les garnir aussi fortement que possible de plants de 4 à 6 ans.

LANDOLT.

Lois et Ordonnances.

Unterwald, obwald. Règlement de la Commission forestière du 24 avril 1878, en 23 articles, dont les principales dispositions sont :

La Commission choisie chaque année au sein du Conseil d'état, est composée de 3 membres; elle se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, protocolle ses délibérations et les soumet au Conseil.

Elle propose à la nomination du Conseil d'état les agents forestiers et lui soumet le chiffre de leurs appointements. Elle est en rapport direct avec l'inspecteur général qui lui fait rapport tous les 3 mois; elle examine sa comptabilité et en réfère au Conseil d'état.

Elle répartit entre les divers propriétaires de forêts leur quote-part d'honoraires de l'inspecteur général.